



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale  
des Territoires

Metz, le 14 février 2019

Service Aménagement  
Biodiversité Eau  
Police de l'Eau  
Délégation Territoriale de  
Sarreguemines

**Monsieur le Maire**  
**Mairie**  
**4, rue des Tilleuls**  
**57530 PANGE**

Affaire suivie par Pascal ANDRES  
pascal.andres@moselle.gouv.fr  
03 87 28 33 42

**Objet :** Dossier de déclaration concernant des travaux de déconstruction-reconstruction de l'ouvrage MP 10 sous la RD 67 sur la commune de PANGE.  
Accord immédiat.

**Réf :**

**P.J :** 1 dossier de déclaration  
1 copie du récépissé de déclaration  
1 copie du courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Travaux de déconstruction-reconstruction de l'ouvrage MP 10 sous la RD 67 sur la commune de PANGE.**

Ce dossier a été déposé par :

Conseil Départemental de la Moselle  
1, rue du Pont Moreau  
CS 11096  
57036 METZ Cedex 1

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un dossier de déclaration,
- une copie du récépissé de déclaration n° 57-2019-00071 en date du 14/02/2019,
- une copie du courrier de notification adressé au pétitionnaire.

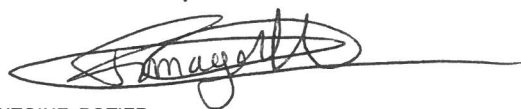
Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de **un mois** minimum, une copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

Par intérim, l'adjointe à la responsable d'unité



VALÉRIE ANTOINE-POTIER

ÉVA FUMAGALLI